



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

AGERROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES REVETUES DANS LES REGIONS DE TAMBACOUNDA ET KEDOUGOU

D/1614/A2

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal «L'AS» du 22 Décembre 2022.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer le programme d'entretien routier annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux d'entretien de routes revêtues dans les Régions de Tambacounda et Kédougou.
3. L'AGERROUTE Sénégal, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer lesdits travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du Décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics du Sénégal.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de M. le Directeur Général de l'AGERROUTE :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal
Rue David DIOP x F, Fann Résidence
Tel : +221 33 869 07 51 – Fax : +221 33 864 63 50

Email : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, fmane@ageroute.sn

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables de 08H00 à 17H00 à partir du **13 mars 2023**.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont, entre autres :
 - i. avoir réalisé au cours des sept (07) dernières années à partir de 2016, deux (02) projets de travaux routiers ayant chacun une valeur minimale de **quatre milliards (4 000 000 000) F CFA**.

Les Candidats devront fournir les attestations de travaux ou les procès-verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbaux de réception ne seront pas comptabilisées. De plus, ne seront pris en compte que les travaux réalisés à hauteur de 80 % au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrages.

- ii. avoir au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de **sept milliards cinq cent millions (7 500 000 000) F CFA** au cours des trois (03) dernières années à compter de 2019 ;
 - iii. Fournir les états financiers certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019,2020 et 2021) ;
 - iv. disposer d'une attestation de ligne de crédit auprès d'une banque d'un montant équivalent à **Un milliard Trois Cent Millions (1 300 000 000) F CFA** ;

Les lignes de crédits établies par les compagnies d'assurance ne seront pas acceptées

Avoir une expérience générale des marchés, en tant qu'entrepreneur au cours des dix (10) dernières années.

Voir le Document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (**50 000**) F CFA par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies. Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au siège de l'AGEROUTE sise à l'adresse indiquée ci-après : **Rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar – Sénégal - Téléphone : 33 869 07 51** à compter du2023.
8. Les offres devront être soumises au secrétariat de la cellule de passation des marchés de l'AGEROUTE SENEGAL sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **13 avril 2023 à 10 heures 30 mn GMT. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

Les offres seront ouvertes dans la salle de réunion de l'AGEROUTE, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse mentionnée ci-dessous le **13 avril 2023 à 10 heures 30 mn GMT**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Cinquante millions (50 000 000) F CFA émanant d'une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget**.

La garantie de soumission restera valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

La durée de validité des offres est **de quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE